

Non à la précarité généralisée ! Tous ensemble contre le CPE

03/02/2006

"En avant vers le 19^{ème} siècle", tel semble être le mot d'ordre du patronat repris en cœur par le trio Chirac-Villepin-Sarkozy. Pour cela le gouvernement aligne depuis des mois des "réformes" dont le seul but est de casser le code du travail décrété trop « rigide »... Comment les entreprises seraient-elles rentables avec des employés qui ont des horaires réguliers, un temps de travail réglementé, des conditions de travail convenables et même, pour certains, des salaires normaux ? Soyez sérieux ! Pour que les entreprises soient en bonne santé, c'est à dire qu'elles distribuent de gros dividendes aux actionnaires il faut qu'elles soient "compétitives". En langage clair que leurs salariés travaillent beaucoup, vite, longtemps et bien, pour trois fois rien. Evident, non ?

Le CPE c'est quoi ? Un contrat de travail qui permet à toutes les entreprises d'embaucher un jeune de moins de 26 ans en pouvant le licencier quand elles veulent, durant les deux premières années. C'est la précarité aggravée pour toute la jeunesse...et en plus les entreprises bénéficient de baisses de cotisations sociales...

Quelles conséquences au CPE ?

Privé d'emploi stable, il sera encore plus difficile de pouvoir se loger, de prendre un crédit, en clair de vivre normalement en faisant des projets, on en sera réduit à vivre au jour le jour, sans savoir si on aura encore du boulot le mois suivant...

Dans cette offensive généralisée contre les droits sociaux gagnés par les générations précédentes, dont le CDI, le MEDEF et le gouvernement cherchent à lever tous les obstacles à la liberté d'exploiter au moindre coût et les jeunes qui entrent sur le marché du travail seront leurs proies toutes désignées.

Le CDI fut modifié et contourné par l'extension de l'intérim, la création du contrat à durée déterminée (CDD), la multiplication des stages et des contrats précaires sous payés.

Il y restait encore une protection relative mais réelle contre les

licenciements individuels. C'était encore trop.

Coup sur coup, le gouvernement vient de mettre au point deux « contrats », il y a six mois le Contrat Nouvelle Embauche (CNE) et, aujourd'hui, le Contrat Première Embauche (CPE).

Le CNE est un cadeau aux petits patrons des entreprises de moins de 20 salariés. Pas de cotisation pour un moins de 26 ans et autorisation de le licencier sans explication pendant deux ans. Avec le CPE, toutes les entreprises en profiteront en engageant un jeune de 18 à 26 ans.

Une menace pour les jeunes :

Avec le CPE, se plaindre, revendiquer, se syndiquer, ça craint avec au dessus de la tête la menace du licenciement sans motif. Bonjour les risques de harcèlement en tout genre

Contre la précarité : Exigeons le retrait du CPE l'instauration d'un vrai contrat de travail pour tous, la limitation de l'intérim et des CDD, la suppression du temps partiel imposé, le partage du travail par la réduction de sa durée légale.

Pour le retrait du CPE Manifestation mardi 7 février.

Les organisations signataires ont d'ores déjà convenu de se retrouver au niveau local après le 7 pour décider des suites à donner en termes de débats et d'actions

Les Verts Palaiseau, Palaiseau Autrement, PRS, PCF Nord-Essonne, LCR Palaiseau, Collectif du 29 Mai, ATTAC Nord-Essonne, Sud Education 91, SNUIPP Palaiseau

